

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 12

Rubrik: Conseils aux débutants ; Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour décembre 1965 et janvier 1966

L'hiver est maintenant à la porte, et la première neige a fait son apparition. Le rucher est au repos et nos conseils le concernant seront courts. Seuls, les ruchers du Pied-du-Jura et d'altitude nécessiteront une certaine surveillance en cas d'abondantes chutes de neige.

Au risque de nous répéter, nous rappelons qu'il ne faut intervenir que si la température est nettement au-dessus de zéro. Contrairement à ce que certains croient encore, les ruches ne risquent pas d'étouffer sous la neige, cette dernière, à moins qu'elle ne soit fortement tassée, laissant passer l'air. D'autre part, la chaleur qui rayonne de la ruche fait fondre ce qui touche les parois et, comme vous l'avez sûrement remarqué, il y a toujours un espace libre autour de l'habitation.

Les lourdes pertes passées n'ont pas été directement le fait du fort enneigement, mais bien plutôt de la claustrophobie trop prolongée et ces pertes ont été pratiquement aussi fortes en plaine qu'en altitude.

Ce qui importe donc, c'est que les abeilles puissent effectuer aussi régulièrement que possible leurs sorties de propreté. Donc, dès que le temps redéveloppe l'ensoleillement et que la température le permet, hâitez-vous alors de déblayer. Il conviendra de manier la pelle prudemment et d'éviter les heurts pouvant déranger les groupes et provoquer des sorties aussi intempestives que désagréables pour le travail. Si vous le pouvez, débarrassez jusqu'au sol sur une certaine largeur. Déblayez aussi les toits, pour éviter autant que possible à vos abeilles le contact de la neige, souvent fatal en fin de journée.

Ceci dit, revenons si vous le voulez bien aux occupations d'intérieur. Nous ne rappelons que pour mémoire nos conseils concernant la lecture d'ouvrages apicoles. Les travaux d'atelier maintenant : même si vous n'êtes pas très bien outillé, vous pouvez, mon cher débutant, réparer et repeindre vos éventuelles ruches vides de réserve. Vous pouvez également clouer les cadres neufs que vous aurez commandés à temps. Vous pouvez même commander des ruches non montées et faire ce travail vous-même, ceci demandant toutefois une certaine adresse.

Et vous enfin, qui avez le bonheur de posséder un petit atelier bien équipé, l'ouvrage ne vous manquera pas. Peut-être même, à l'instar de beaucoup de débutants, voudrez-vous essayer les méthodes ultra-modernes dont vous aurez entendu vanter les mérites : ruches gratte-ciel, biruche, ruches Langroth à cadres uniques, permettant la translation du nid à couvain, etc., etc.

Nous nous devons de vous mettre en garde et de freiner quelque peu vos velléités à chambarder les méthodes encore en pratique chez nous, jugées dépassées par ces inventeurs « progressistes ».

Ces méthodes nouvelles ont été conçues pour des régions totalement différentes de la Suisse et nous ne doutons pas qu'elles puissent donner de bons résultats dans des régions plus chaudes, et où la flore permet des récoltes sûres et régulières, restant à savoir si le travail supplémentaire et les manipulations compliquées sont toujours payants...

Avec nos printemps capricieux, les retours de froid inévitables, les manipulations précitées ne peuvent s'effectuer sans risques. D'autre part, la récolte est incertaine, la miellée des sapins, que l'on attend en général au commencement de juillet, peut survenir en juin, ou en août, ou... pas du tout. Alors si l'on a réuni plusieurs colonies pour monter un « gratte-ciel » par exemple, le travail aura beau avoir été fait dans toutes les règles ; si l'on arrive trop tard ou trop tôt, on risque fort d'avoir œuvré en vain, si ce n'est à perte.

Donc, cher débutant enthousiaste, attention ! Attendez qu'une certaine expérience vienne vous donner une vision plus réaliste des possibilités de votre région.

Voici par contre ce que nous vous conseillons, si votre apier est de quelque importance, disons 20 ruches : construisez un certain nombre de ruchettes. Elles seront de préférence de 6 cadres, mais si vous êtes en plaine, elles pourront être de 5 ou même 4 cadres. Elles auront un coussin-nourrisseur ou toute autre couverture à votre convenance. Construisez d'autre part un coffre ou les ruchettes seront serrées les unes contre les autres (parois de 15 mm. au maximum, pour permettre à la chaleur de communiquer d'une ruchette à l'autre). Le corps des ruchettes sera légèrement plus haut que celui du coffre, pour faciliter les visites. Le coffre contiendra de 4 à 6 ruchettes, selon l'importance du rucher. Son toit sera monté sur charnières, le maintenant ouvert pendant les opérations. Il sera bien étanche. La paroi arrière du coffre devra naturellement être mobile pour introduire ou retirer les ruchettes. Les ruchettes pourront avoir des toits individuels pour le cas où elles sont disposées à l'extérieur, mais ce n'est pas indispensable, une simple feuille de tôle pouvant faire l'affaire.

Au printemps vous peuplerez les ruchettes et les équiperez de reines de choix. Vous ne les grouperez de préférence que lorsque

les reines seront en ponte, les risques de pertes seront moins grands.

Et voilà, au printemps suivant, 1967 si vous construisez cet hiver, vous aurez 5 ou 6 reines de réserve, censées parer aux orphelinages éventuels, mais pouvant aussi donner à elles seules d'excellentes colonies.

Encore une question pour terminer : avez-vous expédié votre cire ou vos vieux rayons au fabricant, avant que les souris en aient fait leur profit ? Faites-le sans tarder s'il y a lieu.

Nous voulons maintenant clore ces conseils, en vous donnant rendez-vous au 1er février 1966.

Nous disons à tous, nos meilleures vœux pour un bon hiver et une nouvelle année fructueuse à tous égards.

Marchissy, le 18 novembre 1965.

Ed. Bassin.



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

Ensilage et apiculture

D'une manière générale l'ensilage est défavorable à l'apiculture. Cette méthode a pris chez nous une telle envergure, dans les zones permises, que l'on peut vraiment parler d'une véritable transformation économique d'exploitation agricole.

Comme chacun le sait cela consiste à conserver en silo, pour une bonne part, du fourrage jeune fauché avant ou au début de la floraison, moment où il y a le plus de matières nourrissantes pour le bétail.

Pour nous, apiculteurs, cela fait disparaître ces belles prairies aux nombreuses fleurs champêtres si agréables à l'œil, ces parcelles au nom poétique et suggestif de « parcelles de fleuries ».

Par contre, une plante spécialement cultivée et idéale à cet effet apporte quelque avantage à nos abeilles, essaye de racheter un peu la situation. C'est la plante de maïs qui, par exception, se récolte après la floraison, à la formation complète de l'épi. De ce fait, elle produit un abondant pollen de belle couleur jaune qui, en général, en fin d'été, constitue un excellent stimulant en provoquant une sérieuse reprise de la ponte permettant aux jeunes abeilles d'assurer un excellent hivernage.

Mais ici, encore et malheureusement, un nouveau problème se pose. Comme ce pollen n'est pas tout absorbé, il encombre les rayons, entrave la ponte, fausse l'appréciation des provisions. Cela

peut également nuire à la bonne réputation d'une jeune et vigoureuse reine même si c'est une « couronnée de Plagne » obligée de se promener, les larmes aux yeux, sur les cadres encombrés. C'est à ce moment qu'il faut être vigilant et faire son possible pour glisser un cadre vierge à côté et même au milieu du couvain, et ainsi, réduire un peu ce chômage forcé.

On parle ferme ces jours de l'institution du marché agricole commun : comme il serait le bienvenu dans la ruche surtout pour l'utilisation des excédents.

Simultanément, avec l'ouverture de nouveaux silos, le nombre de cadres qui prennent le chemin de la chaudière augmente.

Que faire ? Cages à pollen ? C'est inhumain.

Qui nous dira la manière ou le truc à suivre pour extraire ce pollen de surplus sans nuire au cadre lui-même. Celui qui répondra à cette question, celui-là, vraiment, sera « un bon garçon ».

Assens, 6 novembre 1965.

S. Chambettaz.

Le courrier de l'élevage

La sélection et les maladies des abeilles

par H. Schneider, Liebefeld

Il est de toute importance de nous pencher sur ce problème délicat qu'est le danger de propagation des maladies guettant chaque élevage. Aussi longtemps qu'existeront des maladies d'abeilles, nous serons appelés à faire face à de désagréables surprises ; soit que nous n'en aurons pas décelé à temps les symptômes, soit que malgré toutes nos interventions nous n'arriverons pas à les maîtriser. Pas de problème pour les maladies soumises à l'obligation de déclaration, étant donné que nous disposons de remèdes ou de méthodes d'interventions efficaces. Pour les maladies encore peu connues, cela sera beaucoup plus difficile.

Exécutés par un apiculteur incompétent, les travaux d'élevage peuvent même devenir de dangereux foyers d'infections et propager les maladies. Aussi, chaque éleveur devrait-il pouvoir reconnaître les symptômes. Des mesures préventives seront prises si nécessaire, car seul du matériel irréprochable doit être remis aux collègues apiculteurs. Que celui qui offre des reines sur le marché voue une attention toute particulière à ce chapitre.

Lors du choix du matériel d'élevage les maladies peuvent, d'autant plus si elles ne sont pas connues de l'apiculteur, influer préjudiciablement les résultats et prêter à de fausses conclusions. Les